



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 36/ MARS 2013

SOMMAIRE

Actualités

- L'Illettrisme : Grande cause nationale 2013 p. 2
- Illettrisme : résultats de l'enquête IVQ 2011 p. 2
- 4 députés aquitains dans le « Groupe d'Etude Illettrisme de l'Assemblée Nationale » p. 3
- La convention-cadre entre le FPSPP et l'Etat a été signée le 12 février 2013 p. 2
- FLI et procédure de naturalisation, la situation au 1er décembre 2012 p. 3

www.cri-aquitaine.org

Infos & Ressources

- Un site ressources : Fiches pédagogiques FLE gratuites p. 4
- Le 1er Serious Game éducatif dédié aux personnes ayant des difficultés avec les savoirs de base au quotidien : A suivre ! p. 4

Marché des formations en Aquitaine

- Actualité des marchés de formation p. 4 et 5
- Evolution des conditions de la formation linguistique / le nouveau marché de l'OFII p. 6 et 7

Bonnes Pages p. 7

Espaces Documentaires p. 8

ACTUALITES



DIRECCTE



DRJSCS



Union Européenne

ACTUALITES (Suite)



L'illettrisme : Grande cause nationale 2013

Le premier ministre a attribué le label Grande cause nationale pour 2013 au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Il marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation, et pour participer à la vie démocratique.

Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Pour plus d'information aller : www.illettrisme2013.fr

Illettrisme : résultats de l'enquête IVQ 2011

« Mesurer le niveau de compétence des adultes à l'écrit, à l'oral et en calcul est le but principal de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) conduite en 2011. »

L'enquête IVQ 2004-2005 réalisée par l'INSEE et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) a établi le « taux d'illettrisme » chez les personnes âgées de 18 à 65. Elle a été reconduite en 2011. Les résultats de l'enquête ont été publiés le 18 décembre 2012.

Selon l'étude, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Parmi celles qui ont été scolarisées en France, 7% sont dans ce cas et peuvent donc être

considérées en situation d'illettrisme, contre 9% en 2004.

Les personnes âgées de 18 à 29 ans ont de meilleurs résultats que les générations plus âgées en lecture et en compréhension orale. Les femmes ont de meilleurs résultats à l'écrit et les hommes en calcul.

Rappel : « Par définition, le terme « illettrisme » ne s'applique qu'aux personnes ayant été scolarisées en France. Parmi celles-ci, 5% éprouvent des difficultés légères, 3% des difficultés assez fortes et 4% de graves difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit. »

INSEE PREMIERE N°1426 – Décembre 2012

4 députés aquitains dans le « Groupe d'Etude Illettrisme » de l'Assemblée Nationale

Suite à l'attribution du label « grande cause nationale » à la lutte contre l'illettrisme pour l'année 2013, l'Assemblée nationale s'est dotée d'un Groupe d'Etudes Illettrisme. Ce groupe rassemble 42 députés

dont 4 de la Région Aquitaine : Madame Colette Langlade, députée de Dordogne, en qualité de Présidente du groupe d'illettrisme, Madame Martine Faure, députée de Gironde, en qualité de secrétaire, Monsieur

Jean Lassalle, et Madame Lucette Lousteau, respectivement , député des Pyrénées Atlantiques et députée du Lot et Garonne, en qualité de membres.

Actualités (Suite)

La convention-cadre entre le Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat a été signée le 12 février 2013

En 2013, le FPSPP disposera d'un budget de **892 millions d'euros** pour accomplir une partie de la feuille de route arrêtée avec l'Etat pour la période 2013-2015. **54 millions d'euros** seront consacrés dès cette année à la lutte contre l'illettrisme et l'acquisition de socle de compétences.

Pour les trois années à venir, le FPSPP et l'Etat ont décidé d'affecter les ressources du Fond aux trois objectifs suivants :

- l'accès à l'emploi des jeunes ;
- le maintien et l'évolution dans l'emploi des salariés les plus fragiles ;

- la sécurisation des salariés et des demandeurs d'emploi confrontés à des mutations économiques et à des reconversions professionnelles.

Ces priorités sont actées dans la convention-cadre 2013-2015 signée le 12 février 2013 par le FPSPP et l'Etat en présence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle, Michel Sapin et Thierry Repentin.

FLI et procédure de naturalisation, la situation au 1er décembre 2012

La DAIC communique : depuis le 1^{er} janvier 2012, tous les candidats à la nationalité française (par décret ou par déclaration au titre du mariage) doivent prouver qu'ils disposent du **niveau B1 « oral »** en langue française.

Ce niveau peut être attesté par :
-un diplôme français (CFG, BEPC, BAC...) une attestation délivrée par un organisme certificateur : **(*1)** DELF B1, TCF NATURALISATION

-une attestation délivrée par un organisme de formation disposant du **label FLI** (Français Langue Etrangère) : **(*2)** FLI B1.

Depuis le 1^{er} Janvier, 191 sites de formation ont reçu le label FLI, relevant de 63 organismes de formation.

Un organisme de formation labellisé ne peut délivrer une attestation qu'à une personne qu'il a formée. Pour le nombre d'heures de formation minimum exigé, se renseigner auprès de l'organisme de formation.

(*1) En Aquitaine les centres d'examens permettant d'obtenir une attestation délivrée par un organisme certificateur sont les suivants :

à Agen : - SYLLABE

145 Avenue Henri Barbusse.

(Tel : 05.53.87.84.67).

à Bordeaux : -Alliance Française
126 Rue de l'Abbé de l'Epée.

(Tel : 05.56.79.32.80)

CLAP Sud-Ouest -134 Cours

Saint Louis-entrée1-app1.

(Tel.: 05.56.43.00.99)

-DEFLE – Bordeaux III Domaine
Universitaire (Tel:05.57.12.44.43)

(*2) En Aquitaine les sites labellisés Français Langue d'Intégration sont les suivants :

-Insermedia :

Site de Bordeaux, 84 Rue des

sablères. (Tel : 05.56.92.64.00)

Site de Libourne, 53 Rue l'Orbe.

-AFEC Site d'Arcachon 35 Cours

Tartas. (Tel : 05.56.83.82.79)

Labellisation en cours.

Site de Lormont, 1 Avenue de la

libération. (Tel : 05.56.81.31.89)

-INFREP. Site de Pau, Centre

Mercurie 2 Avenue de l'Universi-

té. (Tel : 05.59.02.61.45).

Voir aussi la liste des organismes de formation p.6.



Infos et ressources

Un site ressource : Fiche Pédagogiques FLE gratuites

[ISL collective.com](http://ISL_collective.com) propose plus de 1800 fiches pédagogiques calées sur le CECRL. Ces fiches sont partagées par les internautes. Il s'agit d'un espace collaboratif. Dès votre inscription, vous pouvez télécharger des fiches gratuitement selon des critères tels que :

-Le niveau et le type d'apprenants que vous avez,

-Les compétences que vous souhaitez travailler (oral, écrit etc.),

-Les points grammaticaux, lexicaux, ou thématiques que vous allez aborder,

-Le type de matériel (jeu, exercices, activité, vidéo, etc.).

Le 1er Serious Game éducatif dédié aux personnes ayant des difficultés avec les savoirs de base au quotidien : A suivre !

IMAGO est une solution innovante et expérimentale de lutte contre l'illettrisme basée sur le jeu et l'usage des technologies de l'information portée par FORMAGRAPH. Ce projet de recherche et d'innovation

s'articule autour de plusieurs points clés :

-Une plateforme ludique et ergonomique d'e-learning

-Des contenus adaptés à ce public en prenant appui sur le

Référentiel Compétences Clés en Situation professionnelle

-L'individualisation des parcours

-Le tutorat à distance

-Le repérage du public en situation d'illettrisme.

Marchés des formations en Aquitaine

Actualité des Marchés de formation

Alors que la Direccte est sur le point de diffuser la liste des organismes retenus pour mettre en œuvre son prochain marché qui démarre le 6 avril 2013, le Conseil Régional a relancé le sien depuis début janvier.

Le tableau suivant récapitule les organismes retenus sur chaque zone départementale. Pour mémoire, la durée du marché sur ces lots s'étend du 1^{er} janvier 2013 au 31 janvier 2015.

Accès aux compétences clés des personnes en insertion professionnelle :
marché du Conseil Régional 2013

| | LOCALISATION de l'ACTION | ORGANISME |
|----------------------|--|--|
| LOT-ET-GARONNE | 16-Agen-Nérac Agen Aiguillon Nérac | INSUP Alliance Formation INSTEP Alliance Formation |
| | 17-Marmandais Marmande Casteljaloux | INSTEP |
| | 18-Villeneuvois Villeneuve sur Lot/Fumel Ste Livrade sur Lot Montsempron/Libos | CFPVi INSTEP LIGUE 47 |
| PYRENEES-ATLANTIQUES | 19-Pau Béarn Pau- Morlaas | INSTEP- Greta- INFA- LABO |
| | 20-Lacq- Orthez- Oloron Oloron- Orthez Mourenx Sauveterre de Béarn | INSTEP Greta Lycée Nte Dame de Sauveterre |
| | 21-Pays Basque Bayonne/St Jean de Luz Anglet/St Palais- St Jean Pied de Port | INSUP-APP LABO |

Marchés des formations en Aquitaine (Suite)

**Accès aux compétences clés des personnes en insertion professionnelle :
marché du Conseil Régional 2013**

| | LOCALISATION de l'ACTION | ORGANISME | |
|----------------|---|---|----------------------|
| GIRONDE | 5-Bordeaux ville : Bx centre Bx Bastide Bx Nord Bx st Jean | AFEPT Parcours Formation AFEPT MPS | |
| | 6-Bordeaux Rive Droite Lormont Cenon/Ambarès Artigues | Greta 24 INSUP MPS | |
| | 7-Bordeaux Nord Ouest Mérignac Blanquefort Le Bouscat St Médard en Jalles | INSUP INSTEP AFEPT INSUP | |
| | 8-Bordeaux Sud Ouest et arcachonnais Gradignan-Talence Pessac Bègles La Teste de Buch- Andernos Biganos | IREP Mairie Pessac (APP) INSUP Bassin Formation INSUP | |
| | 9-Haute Gironde Blaye St André de Cubzac Reignac | Socrate Conseil | |
| | 10-Libournais Libourne- Ste Foy la Grande Le Fieu (CdC Coutras) | Socrate Conseil MPS | |
| | 11-Médoc Pauillac Lesparre St Vivien du Médoc | INSUP Médoc | |
| | 12-Sud Gironde Langon La Réole Podensac Bazas | INSUP INSUP ORFIE ADES | |
| | DORDOGNE | 1-Périgord Nord Nontron-Thiviers Ribérac-Montpon | CFPS Greta 24 |
| | | 2-Agglomération de Périgueux : Périgueux | Greta-Apare-Ligue24 |
| | | 3-Bergeracois : Bergerac | Ligue24/Mairie (APP) |
| | | 4-Sarlat-Terrasson | Greta24 |
| LANDES | 13-Dax et Sud des Landes Dax St Vincent de Tyrosse Tarnos | Greta 40 | |
| | 14-Nord des Landes Parentis en Born Mimizan | INSUP 40 | |
| | 15-Mont de Marsan | INSUP 40 (niv 1-2) Greta40 (niv2-3-4) | |

Marchés des formations en Aquitaine (Suite)

Evolution des conditions de la formation linguistique / le nouveau marché de l'OFII

Liste Organismes de Formation Marché OFII FL13

| Région | Organisme de Formation | Adresse | Téléphone |
|----------------------|---|---|----------------|
| GIRONDE | (*) INSERMEDIA Bordeaux | 84 rue des Sablières 33800 Bordeaux | 05 56 92 64 00 |
| | INSERMEDIA Cenon | Centre commercial Emeraude Rue Camille Pelletan 33150 Cenon | 05 56 86 39 06 |
| | (*) INSERMEDIA Libourne | 53 rue Orbe 33 500 Libourne | 05 57 25 45 10 |
| | (**) AFEC Lormont | 1 avenue la Libération 33310 Lormont | 05 56 31 39 96 |
| | AFEC Bordeaux | 84 rue des Sablières 33800 Bordeaux | 05 57 35 72 84 |
| | (*) AFEC Arcachon | 35 cours Tartas 33 120 Arcachon | 05 56 83 82 79 |
| | OISEAU LIRE Pauillac | 27 rue Jeanne d'arc 33250 Pauillac | 05 56 59 23 09 |
| | AXE et CIBLE Blaye | 7 Place de la Halle, 33390 Blaye | 05 57 32 91 28 |
| | ORFIE Langon | 20, rue Minnesota 33720 Podensac | 05 56 76 13 84 |
| DORDOGNE | APP Bergerac | Rue neuve d'Argenson 24 100 Bergerac | 05 53 74 66 61 |
| | GRETA Périgueux | Lycée A Claveille 80 rue Victor Hugo 24 000 Périgueux | 05 53 02 17 69 |
| LOT et GARONNE | CFPVI Villeneuve sur Lot | Marché Gare route de Tournon 47 300 Villeneuve sur Lot | 05 53 40 10 39 |
| | INSTEP Marmande | 113 rue Gambetta 47 190 Aiguillon | 05 53 20 89 26 |
| | FOL Fédération des Œuvres Laïques AGEN | 108 rue Fumadelles 47 000 Agen | 05 53 77 05 45 |
| LANDES | INFREP Mont de Marsan | 122 rue du Général de Lobit 40 000 Mont de Marsan | 05 58 85 21 16 |
| | AFEC Dax | 1 Rue du Palais, 40100 Dax | 05 59 91 68 46 |
| PYRENEES ATLANTIQUES | (*) INFREP Pau | 2 avenue Université 64000 Pau | 05 59 02 61 45 |
| | AFEC Bayonne-Hendaye | 84 B, avenue de la Légion Tchèque 64100 Bayonne | 05 59 59 08 44 |
| | Centre social LO SOLAN Mourenx | 2 Place du Béarn, 64150 Mourenx | 05 59 60 75 85 |
| | Centre socio-culturel Orthez | 2 Rue Pierre Lasserre, 64300 Orthez | 05 59 69 35 78 |

(*) Labellisés FLI

(**) En cours de labellisation

Marchés des formations en Aquitaine (Suite)

Evolution des conditions de la formation linguistique / le nouveau marché de l'OFII

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) initie le dispositif d'apprentissage du français au bénéfice des personnes étrangères installées légalement et durablement sur le territoire français.

Le nouveau marché public court sur la période du 1/01/2013 au 31/12/2015.

Le cahier des clauses techniques particulières ainsi que la liste des Organismes de Formation retenus sont consultables sur le site du CRI : www.cri-aquitaine.org, rubrique « actions de formations en Aquitaine », puis « marché de l'OFII ».

Ce qui change :

- 1 seul lot regroupé désormais les cinq départements de la

région. (cf. p 4 du cahier des clauses techniques).

-Pour être éligibles au dispositif (cf. p7 du cahier des clauses techniques). Les publics « hors CAI » doivent être titulaires d'un titre de séjour et non plus d'un récépissé.

-Les ressortissants de l'Union Européenne doivent être titulaires de la carte de séjour portant la mention « CE séjour Permanent ». Pour obtenir cette carte le demandeur doit justifier de 5 ans de résidence continue en France.

En conséquence, les nouveaux arrivants européens ne sont plus éligibles aux formations de l'OFII.

Qui peut orienter ? (cf. p 11 du

cahier des clauses techniques) : Les préfetures, les conseillers du Pôle Emploi, les services sociaux, les municipalités, les associations, les organismes de formation.

Les entrées en formation « hors CAI » sont soumises à une validation de la direction de l'OFII du territoire.

Validation de la formation : **Les attestations FLI** : (cf. p 11 et 12 du cahier des clauses techniques) Si l'organisme est titulaire du Label FLI, il délivre les attestations, dont l'attestation de maîtrise du Français oral niveau B1 FLI nécessaire pour la naturalisation française (cf. p.3).

BONNES PAGES

Ensemble A1.1 Clé International 12.20€

Conçu pour un public de primo arrivants scolarisés dans leur pays d'origine mais dans une langue éloignée de Français. Organisé en 5 unités/vie privée, vie quotidienne, administration, travail santé, citoyenneté. Il correspond à 100 heures de cours environ. Un CD Rom inclus contient entre autre un fichier graphisme pour ceux qui découvrent le système d'écriture en alphabet latin.

Lire la presse en cours de Français.

« Vite Lu Nymphéa » publication destinée au public en situation d'illettrisme

Vite Lu Nymphéa est un journal bihebdomadaire qui résume, en une page, l'actualité nationale et internationale. Il est envoyé deux fois par semaine, par mail ou par fax, les mardis et jeudis soirs. Il est rédigé avec des mots simples et des phrases courtes pour faciliter la lecture et la compréhension mais aussi pour donner l'envie d'en savoir plus.

L'abonnement coûte 65€/ans. Il est possible de télécharger 1 exemplaire et d'obtenir 3 semaines d'essai gratuit.

Vite Lu Nymphéa 15/17 Quai Gambetta 53000 LAVAL

Tel/ 02-43-53-18-34

Mail : vite.lu@wanadoo.fr

Site : www.lilavie.fr

« Les maths, parent pauvre de l'alpha ? » plaidoyer pour les maths en alpha, journal de l'alpha n°186, Novembre-Décembre 2012 Bruxelles

Le journal de l'alpha est le périodique de Lire et Ecrire, une association de la communauté française de Belgique. Ce dernier numéro propose des articles de formateurs se questionnant sur les besoins en maths du public analphabète ou en situation d'illettrisme, et sur les démarches pédagogiques à mettre en place. Il relate ainsi quelques exemples d'ateliers et expose des fiches pédagogiques sur par exemple le travail de la géométrie, le calcul de surface ou l'acquisition de l'addition et de la soustraction. Enfin, il propose une sélection bibliographique commentée d'outils utiles pour travailler les maths avec ce public.



Nom de l'organisation

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90

Télécopie : 05 57 01 56 91

Messagerie :

contact@cri-aquitaine.org



Vues sur Cours :

Directrice de la publication : Jeanne FONTAGNERES

Responsable de la publication : Lahbib MAOUHOUB

ISSN : 1621-5699

Envoyé à 4245 exemplaires par courriel

ESPACES DOCUMENTAIRES

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Valérie BALIER)

4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**

☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**

(Contact : Mme Marianne HOFER)

40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**

☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Corine CABANES NAULEAU)

614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**

☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**

(Contact : Mme Delphine LABATUT)

176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**

☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **SYLLABE**

(Contact : Mme Emilie MAILLOT)

145, avenue Henri Barbusse 47000 **AGEN**

☎ 05 53 87 84 67 Fax 05 53 66 78 87

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Marianne JULIEN)

13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**

☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Josiane VIAUD)

Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**

☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 40

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Muriel HIRIART)

42, chemin de l'Estanquet 64100 **BAYONNE**

Accès voiture : 29, cours Comte de Cabarrus

☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)

21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**

☎ : 05 57 75 18 92

Fax 05 81 31 35 00

- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie COUDERT)

189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**

☎ : 05 57 51 71 27

Fax : 05 57 51 71 27

- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)

17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**

☎ : 05 57 42 89 75

Fax : 05 57 42 92 44

- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)

12, allées de Garros 33210 **LANGON**

☎ : 05 56 63 63 25

Fax : 05 56 63 28 33